



MINISTRE DES FINANCES

COFED

CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL
DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT



APPEL A CANDIDATURES
Référence n° 007/COFED/PERS/DP2/RIP

CHARGE DE PROGRAMME INFRASTRUCTURES

Dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et la République Démocratique du Congo, le Ministre des Finances, Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement lance le présent appel à candidatures pour le recrutement à un poste de Chargé de Programme Infrastructures et à candidatures en vue de pourvoir à certains postes à la COFED.

1. INFORMATIONS SUR LES POSITIONS

Titre du poste : Chargé de Programme Infrastructures
Type de contrat : Contrat de Service à durée déterminée avec possibilité d'extension
Lieu d'affectation : Kinshasa – Siège de Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
Date de prise de fonction : **10 janvier 2009**
Date limite de dépôt de candidatures : **12 décembre 2008** à 17 heures locales.

2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toutes les informations complémentaires sur les termes de références détaillés relatifs à ces postes peuvent être obtenues :

- ✓ Soit auprès du secrétariat du Coordonnateur de la Cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED (COFED), Bâtiment de la direction générale des impôts, 2^{ème} étage, Rue du Haut Congo, Commune de la Gombe Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- ✓ Ou en téléchargement sur le site de la COFED : www.cofed.cd

3. QUALIFICATIONS REQUISES

Le chargé de programme, de nationalité congolaise, devra être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines de génie civil, architecture, infrastructures ou toutes autres disciplines apparentées, et pouvoir se prévaloir d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans la gestion et/ou la mise en œuvre de projets de développement.

Il devra, en outre, répondre aux critères [suivants](#) :

- ✓ Formation universitaire Bac + 5 minimum en domaines de génie civil, architecture, infrastructures ou toutes autres disciplines apparentées;
- ✓ Justifier de toutes les autorisations de travail requises par la loi ;

- ✓ Expérience professionnelle pratique prouvée cumulée de cinq (5) ans (dont au moins une année continue) dans une fonction de haut niveau (chargé d'études, chargé de programmes ou de projets, chef de projet ou toute fonction similaire) au sein d'un projet de développement, d'un organisme international, d'une ONG/ASBL de développement, d'une institution publique ou privée ;
- ✓ Expérience dans la programmation, la gestion, le suivi et l'évaluation des programmes dans le domaine des infrastructures et du génie civil ;
- ✓ Bonne connaissance des cadres de financement des projets mise en œuvre par les bailleurs de fonds internationaux, et plus spécifiquement ceux relatifs aux projets financés sur fonds FED ;
- ✓ Expérience du travail avec des ONG et des agences d'exécution actives dans les domaines des finances publiques, de la gouvernance, du renforcement de capacité des acteurs non gouvernementaux, de la décentralisation, du développement local ou de l'intégration sous-régionale ;
- ✓ Expérience pratique prouvée d'au moins deux (2) ans, dans une fonction similaire à celle décrite dans les présents TdR ;
- ✓ Expérience avérée des procédures de passation de marché de travaux, notamment, la rédaction des cahiers de charges, l'évaluation des propositions technique et le suivi contractuel ;
- ✓ Bonne connaissance des instruments liés à la gestion du cycle des projets, notamment le cadre logique ;
- ✓ Bonne connaissance des pratiques des logiciels de gestion de projets ;
- ✓ Excellente maîtrise des logiciels courants de traitement de texte, tableurs et outils de présentation ;
- ✓ Maîtrise de la langue française, bonne communication verbale et écrite ;
- ✓ Flexible, apte à travailler en équipe et sous pression ;
- ✓ Aptitude à gérer des équipes mixtes de travail ;
- ✓ Faire preuve de rigueur et justifier de bonnes qualités morales.
- ✓ Connaissance de base de l'Anglais.

4. COMPOSITION DE DOSSIERS ET RECEPTION DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés par le présent appel à candidatures et répondant au profil doivent faire parvenir au plus à la date et heure indiquée ci-dessus, un dossier complet comprenant :

- ✓ Une lettre de motivation avec date de disponibilité à préciser, coordonnées et adresses physiques et électronique, dans laquelle le candidat pourrait fournir toute information complémentaire qu'il juge pertinente et qui n'est pas fournie dans le CV) ;
- ✓ Un curriculum du candidat mis à jour;
- ✓ Les copies certifiées conformes des diplômes et autres documents démontrant les aptitudes et qualifications du candidat ;
- ✓ Au moins trois références (noms, prénoms, n° de téléphone/fax et e-mail) dont une au moins étant celle du dernier employeur du candidat. Le Comité d'évaluation des candidatures pourrait s'y référer pour d'autres informations sur les aptitudes et les qualités des candidats ;

- ✓ Le cas échéant, les copies des lettres de recommandation/références pourraient constituer une plus-value pour le dossier.

Les dossiers de candidature complets, portant la mention « *Appel à candidature n° 007/COFED/PERS/DP2/RIP, Candidature pour le poste de Chargé de Programme Infrastructures* » devront être envoyées/déposées contre récépissé sous pli fermé au plus tard le **12 décembre 2008 à 17 heures** locales à l'adresse de la COFED ci-dessous :

Cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED (COFED)
Bâtiment de la direction générale des impôts, 2ème étage
Rue du Haut Congo, Commune de la Gombe
Kinshasa, République démocratique du Congo
Téléphone : +243 81 555 36 44 Télécopieur : 243 81 555 36 49
Courrier électronique : cofed@cofed.cd

Les dossiers de candidatures peuvent également être transmis par voie électronique à l'adresse cofed@cofed.cd. Les termes de référence détaillés relatifs au poste peuvent également être téléchargés sur le même site, ou être retirés sur simple demande auprès de secrétariat du Coordonnateur de la Cellule.

Les candidats sont tenus de déposer des dossiers complets. A la fin de la procédure de sélection, les dossiers ne seront pas retournés aux candidats.

5. EVALUATION ET ATTRIBUTION DES POSTES.

Le circuit de sélection prévoit :

- ✓ Une phase d'examen du contenu du dossier de candidature. Au cours de cette phase, tout élément manquant sera critère d'exclusion ;
- ✓ Une phase d'examen des dossiers soumis par rapport aux exigences des postes tant au niveau de la formation qu'au niveau de l'expérience professionnelle. Cette phase détermine une short-list des candidats éligibles au test écrit. A ce stade, toute candidature ne répondant pas au profil sera écartée.
- ✓ Une phase de test écrit, à laquelle ne participeront que les candidats figurant à liste de présélection ;
- ✓ Une phase d'entretien avec les candidats inscrits sur la short-list, et le cas échéant, une épreuve pratique. Seuls les candidats repris sur la short-list seront contactés individuellement. Au cours de la phase de l'entretien, une information complémentaire sur les aptitudes et les autres qualités des candidats pourra être mise en œuvre. En effet, l'Ordonnateur National se réserve le droit de saisir toute administration et/ou structure mentionne dans le CV si cette structure n'est pas citée comme références ;
- ✓ La phase du choix du candidat final qui sera déterminé uniquement sur base des candidats inscrits sur la short-list et ayant satisfait aux résultats des entretiens et éventuelles épreuves pratiques.

Alexis THAMBWE MWAMBA
Coordonnateur National COFED